



**L'Orne**  
durable par nature

À L'USAGE  
DU PUBLIC

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bilan annuel 2023

# ÉDITO



2023 a été une année fédératrice sur plusieurs thématiques qui sont par nature intégrées au développement durable. En effet, c'est en 2023 qu'a été co-construit le plan climat départemental à travers divers ateliers ayant réuni des élus et des acteurs du territoire : chambres consulaires, parcs naturels régionaux, associations, entreprises...

À travers cette démarche volontaire, six enjeux ont émergé comme prioritaires pour notre territoire : l'eau, l'énergie, la mobilité, la biodiversité, l'alimentation et la sensibilisation.

Ce travail a fait émerger un plan d'actions qui concerne autant le territoire que les services départementaux afin d'agir efficacement sur ces enjeux.

Adopté en 2024, ce plan climat aura sans aucun doute un rôle important à jouer sur plusieurs finalités du développement durable, dont principalement la lutte contre le changement climatique ou encore la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.

En outre, agir, par exemple, sur la mobilité du quotidien en milieu rural, permet de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergies associées, tout en favorisant une plus grande égalité entre toutes les ornaïses et tous les ornaïs.

C'est tout le sens de la nouvelle politique départementale de soutien aux services d'autopartage entrée en vigueur en 2023.

Au-delà de ce plan climat, qui se veut fédérateur et ambitieux, le Département agit également efficacement sur les autres finalités du développement durable, telles l'épanouissement de tous, ou encore une meilleure cohésion sociale et une plus grande solidarité entre les territoires et les générations.

Ainsi, en 2023, plus de 55% du budget départemental, essentiellement en fonctionnement, était consacré aux missions de solidarité du Département. Avec un montant total de 218 M€ dédié, c'est 10 M€ de plus qu'en 2022.

Vous pourrez constater, à la lecture de ce nouveau rapport annuel, que l'ensemble des actions menées par notre collectivité répond de manière adaptée aux 5 finalités du développement durable et ce, dans tous nos domaines d'actions.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' and 'B' followed by a horizontal line and a vertical line crossing it.

**Christophe de Balorre**

*Président du Conseil départemental de l'Orne*

<b>1</b>	<b>Le panorama développement durable 2023</b>	p. 4
<b>2</b>	<b>Les actions de la collectivité sur le territoire en matière de développement durable</b>	p. 5
<b>2.1</b>	<b>Aménagement et environnement</b>	p. 5
	Les routes départementales	
	L'environnement	
	L'agriculture	
	Le développement numérique	
<b>2.2</b>	<b>Culture et jeunesse</b>	p. 17
	Le sport	
	Les collèges, la formation initiale, la jeunesse	
	L'action culturelle et l'enseignement artistique	
	Le patrimoine culturel	
<b>2.3</b>	<b>Économie et finances</b>	p. 21
	La solidarité territoriale	
	L'action touristique	
<b>2.4</b>	<b>Les solidarités</b>	p. 23
	L'enfance et la famille	
	La dépendance et le handicap	
	La cohésion sociale	
	La santé	
<b>3</b>	<b>Une collectivité exemplaire et responsable</b>	p. 26
<b>3.1</b>	<b>Les bâtiments et propriétés départementales</b>	p. 26
<b>3.2</b>	<b>Les équipements et les services</b>	p. 27



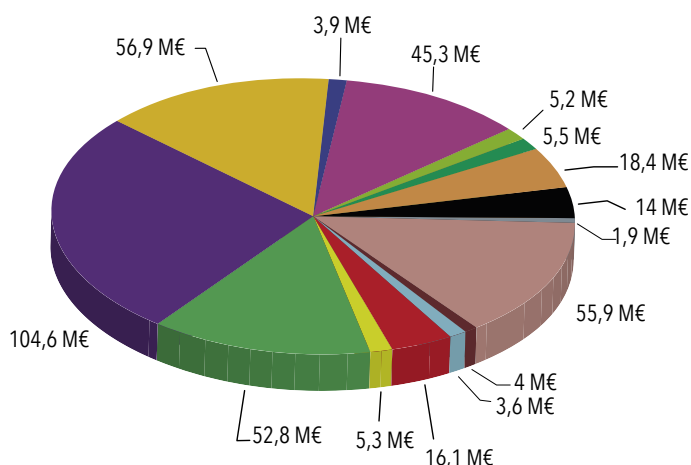
# 1 - LE PANORAMA DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023



Ce budget départemental de **393 M€** présente une hausse de + 7,78 % par rapport à l'année passée

## BUDGET 2023 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le budget total du Département de l'Orne s'élève à 393 M€, soit une augmentation de 7,78 % par rapport à 2022 :



Ce budget se répartit comme suit :

- FONCTIONNEMENT : 305 M€ (+ 5,34 % par rapport à 2022)
- INVESTISSEMENT : 88 M€ (+ 17,19 % par rapport à 2022).

La hausse la plus importante (+28,30 %) concerne le programme « Jeunesse Culture » et plus précisément le domaine des collèges avec un budget investissement en hausse de plus de 65 %, passant ainsi de 17 M€ en 2022 à 28 M€ en 2023. Cette augmentation témoigne d'une volonté forte de réhabiliter les établissements d'enseignement, afin de garantir les meilleures conditions de réussite aux collégiens, mais également de répondre à l'urgence climatique en réduisant les consommations énergétiques grâce à des collèges plus vertueux.

Le volet sanitaire et social a également vu son budget d'investissement augmenter fortement, avec + 77 % pour l'enfance et la famille et + 67 % pour la dépendance et le handicap, des thématiques importantes lorsque l'on regarde l'action du Département à travers le filtre du développement durable.

En effet, pour mémoire, les 5 finalités du développement durable sont :

- la lutte contre le changement climatique
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- la cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- l'épanouissement de tous les êtres humains
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



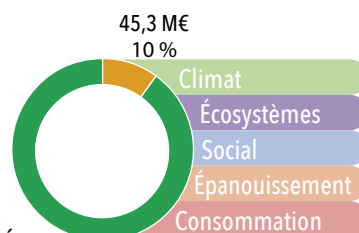
## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 2.1 Aménagement et environnement

#### ▸ Les routes départementales

##### Impact positif sur les 5 finalités DD.

Le maintien d'un réseau routier de qualité permet d'agir efficacement sur la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations. Les impacts au regard de la protection des ressources et des milieux naturels ainsi que ceux liés au changement climatique sont dorénavant fortement réduits par la mise en œuvre de procédés plus vertueux ou encore par une action politique volontariste visant à réduire l'usage des véhicules personnels lorsque cela est possible.



#### ➤ DES CHANTIERS ROUTIERS PLUS PROPRES

Chargé de l'entretien des routes, le Département a testé en 2022, sur trois chantiers, des techniques à faible impact environnemental (utilisation de béton bitumeux à émulsion, retraitement en place et utilisation d'un liant végétal pour l'enrobé...).

Cette dynamique s'est poursuivie en 2023 avec notamment des chantiers de retraitement en place sur les communes de Rouellé (commune de Domfront-en-Poiraie) sur 2,7 km et de Bellavilliers (à proximité de Bellême) sur 3 km.

Afin de chiffrer l'impact environnemental de chaque chantier, les entreprises ont l'obligation de faire apparaître les émissions de GES associées à leur prestation, permettant ainsi de chiffrer l'efficacité des chantiers.



© CD 61



**2**  
chantiers

testés en 2023  
à faible impact  
environnemental.



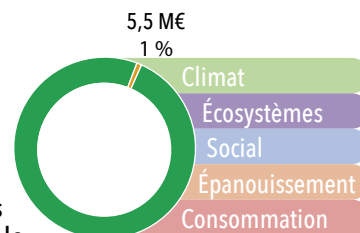


## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ► L'environnement

#### Impact positif sur les 5 finalités DD

En 2023, le budget est en baisse du fait, principalement, d'une réduction des demandes de subventions dans le domaine de l'eau et de l'énergie. Toutefois, l'enveloppe dédiée reste conséquente pour agir efficacement sur les 5 finalités du DD et plus précisément sur la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité, des milieux et des ressources.



### ↗ L'EAU

#### L'EAU DISTRIBUÉE ET CONSOMMÉE PAR LES ORNAIS



Le bon état des canalisations d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées domestiques est essentiel pour maintenir une bonne qualité de l'eau du robinet, mais aussi des eaux de rivière et des milieux aquatiques. Chaque année, en complément des aides des agences de l'eau, le Département apporte un soutien financier aux collectivités dans leurs investissements, pour l'eau potable destinée à la consommation humaine et l'assainissement des eaux usées domestiques, afin notamment de limiter l'impact sur le prix de l'eau à la charge des usagers.

En 2023, la volonté du Département s'est renforcée, passant de 2,5 à 3,5 M€ (29 projets financés au total). Cette hausse est liée à l'inscription d'un fonds exceptionnel d'1 M€, pour la lutte contre les canalisations fuyardes. On estime en effet à environ 20% le volume d'eau traitée perdu annuellement du fait de réseaux défectueux.

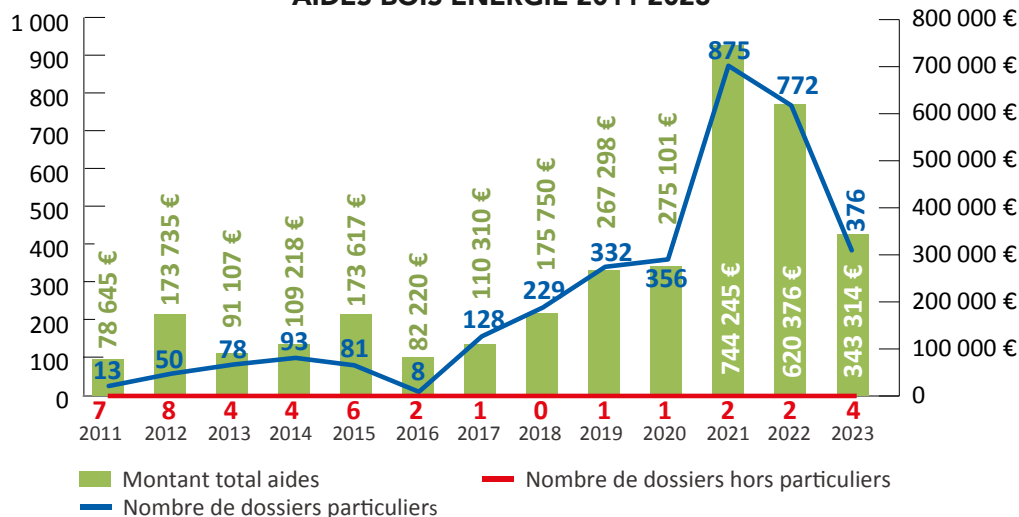
### ↗ FILIÈRE BOIS ÉNERGIE

En 2023, le nombre de dossiers émanant des particuliers pour l'installation d'un mode de chauffage au bois énergie a fortement diminué avec 376 dossiers déposés, contre 772 en 2022. L'explication privilégiée est le retour en force des pompes à chaleur cumulé à une hausse du coût de l'énergie, qui a fait grimper les prix des granulés de bois. À l'inverse, le nombre de demandes émanant de collectivités ou d'associations a doublé avec 4 projets subventionnés en 2023, pour un total de 60 150 € : TE61 pour l'installation d'une chaufferie à Rémalard-en-Perche, la commune de Chanu, le PNR du Perche et l'ADAPEI de Flers.

Sur l'exercice 2023, ce sont au total plus de 4 200 kW de puissance de chauffage au bois qui ont été financés.

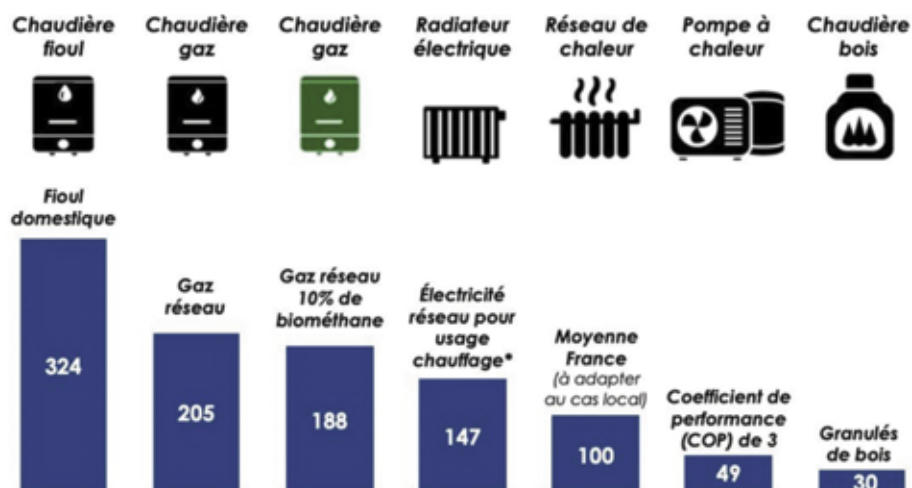


AIDES BOIS ÉNERGIE 2011-2023



Cette action est réellement bénéfique pour réduire les émissions de GES du territoire comme le rappelle l'ADEME avec ce comparatif de GES en fonction de l'énergie utilisée :

### ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GCO<sub>2,e</sub>) pour la consommation d'un 1 kWh PCS de chauffage



Source : Base carbone ADEME : étude Quantis/GRDF « Évaluation des impacts GES de l'injection du biométhane dans le réseau de gaz naturel en appliquant une approche d'allocation ». Notes : (\*) méthode saisonnée.



▲ Nid de frelons asiatiques

## ➤ LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

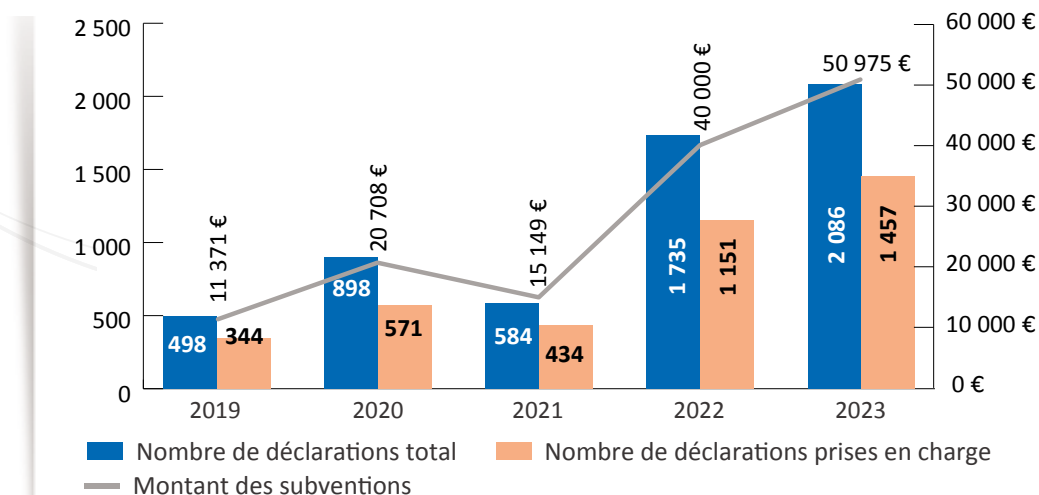
Apparu dans l'Orne en 2011, le frelon asiatique accentue sa pression dans le département. Ce sont ainsi plus de 1 400 nids qui ont été détruits en 2023, en hausse par rapport à 2022 (1 151 nids). Cette augmentation du nombre d'interventions entraîne également une hausse du montant des subventions versées par le Département, avec près de 11 000€ supplémentaires attribués.

Pour accompagner les particuliers et soutenir l'action du Département dans la lutte contre cette espèce invasive, 77% des communes du département ont décidé de prendre en charge une partie des coûts liés à l'intervention d'un professionnel partenaire.

Le frelon asiatique, se nourrissant principalement d'abeilles, a un fort impact sur leur déclin, que ce soit à l'échelle locale mais aussi nationale. Par ailleurs, le frelon asiatique a également un impact sanitaire, par ses piqûres pouvant être mortelles dans certains cas, et aussi économique : la diminution du nombre d'abeilles réduit en effet la production de miel et la pollinisation des fleurs et cultures.

Le site incontournable : [frelonasiatique61.fr](http://frelonasiatique61.fr)

  
AIDES DU DÉPARTEMENT POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES





## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ➤ POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE VÉLO DÉPARTEMENTALE

#### UNE NOUVELLE STRATÉGIE VÉLO POUR L'ORNE



© J.-E. Rubio / CD61

Les élus du Département ont adopté une nouvelle stratégie vélo en décembre 2023. Ce plan vise la création de près de 100 km supplémentaires de véloroutes et voies vertes d'ici 2028, et prévoit des aides plus importantes pour les collectivités locales. Des portions de voies vertes de toutes tailles figurent parmi les projets envisagés : à Couterne (500 m), à Alençon (1 km), entre Bagnoles-de-l'Orne et Domfront-en-Poiraie (10 km), entre Vimoutiers et Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, via Gacé

(34 km), entre Alençon et Saint-Céneri-le-Gérei (15 km) et entre la Vélo Francette et la Vélo Maritime (35 km).

Cette nouvelle stratégie qui vise à développer le cyclotourisme et donc l'économie en répondant à une demande sociale forte, s'inscrit totalement dans la démarche du Plan climat départemental en permettant en parallèle l'essor du vélo au quotidien pour les ornaïs.

#### LA VÉLOSCÉNIE SOUS LA ROUTE NATIONALE 12 (RN12)

L'itinéraire vélo mythique entre Paris et le Mont-Saint-Michel, la Véloscénie, propose son plus long linéaire dans l'Orne. Ses utilisateurs n'auront plus à traverser la RN12 à l'Est de Saint-Denis-sur-Sarthon. En 2023, le Département a financé la réalisation d'un passage inférieur pour près de 600 000 € (co-financé à 50% par l'État dans le cadre du 5<sup>e</sup> appel à projets « Fonds mobilités actives »). Ce passage offre à la voie verte une continuité en site propre sécurisée. Le chantier a aussi permis d'aménager un parking de 10 places et un espace de covoiturage.



© CD61



#### UN CHANTIER D'ENVERGURE POUR SÉCURISER LA VÉLOSCÉNIE ET RAJEUNIR LES HAIES

Sur la même voie verte, entre Sablons-sur-Huisne et La Mesnière, d'importants travaux de gestion de haies ont été réalisés. Ces travaux étaient rendus nécessaires par un défaut d'entretien depuis l'ouverture de la voie verte en 2011 mais aussi par la présence de sujets menaçants car vieillissants ou encore malades, à l'image du Frêne qui souffre de la Chalarose, un champignon découvert en France en 2008 et mettant en péril cet arbre. L'opération a permis de valoriser 3 000 tonnes de bois transformé en plaquette pour les chaufferies locales.



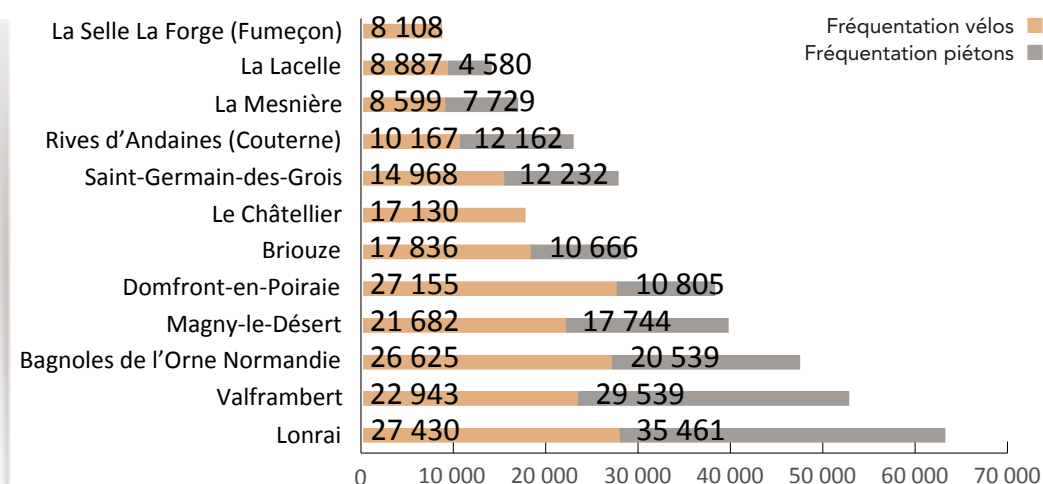




## LA FRÉQUENTATION GLOBALE DES VOIES VERTES

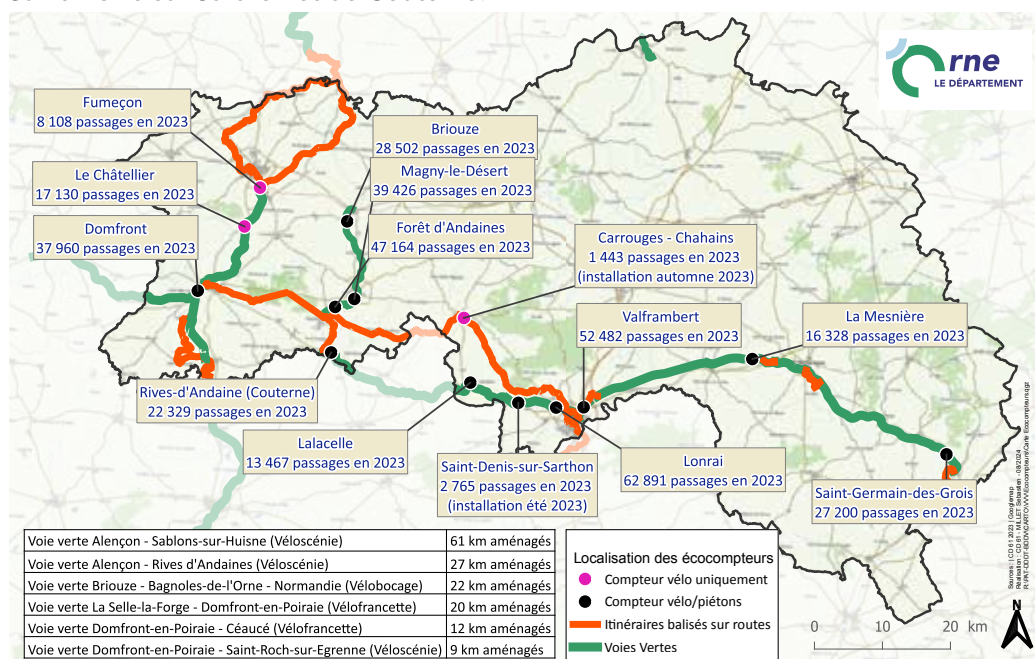
En 2023, deux nouveaux systèmes de comptage ont été installés : l'un au nouveau passage inférieur de Saint-Denis-sur-Sarthon et l'autre sur une route partagée à Chahains, permettant ainsi d'affiner les données de fréquentation des différentes voies vertes gérées par le Département. Au total, ce sont dorénavant 14 compteurs qui sont présents sur le territoire, dont 12 distinguent les cyclistes des piétons et leur sens de circulation. En 2023, 372 987 passages cumulés ont été enregistrés (les 2 nouveaux compteurs ayant été installés en cours d'année, ne sont pas comptabilisés dans ces chiffres) représentant une hausse de fréquentation de 3,78 % par rapport à 2022.

La fréquentation par les cyclistes reste stable, avec une hausse de 0,26 %. La plus forte hausse est attribuée aux piétons, avec + 6,81 % au total.



Les deux sites les plus fréquentés sont, comme l'an passé, Lonrai et Valframbert, en périphérie d'Alençon, pôle d'activités important. Ces deux tronçons étant fréquentés tout au long de l'année, il est probable qu'ils présentent un fort attrait dans le cadre de trajets du quotidien (vélotaf). En effet, en moyenne, plus de 878 passages ont été comptabilisés durant les mois les plus froids. Ces deux sites ont également la particularité d'être fréquentés majoritairement par les piétons et non des cyclistes, confirmant un réel intérêt en tant que zones de balades, tout comme celles de Saint-Denis-sur-Sarthon et de Couterne.

### Fréquentation 2023 des voies vertes de l'Orne





## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ➤ LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

#### DES INTERVENTIONS SUR LE SITE DES COTEAUX HISTORIQUES DE LA BATAILLE DE NORMANDIE



©CD61

Afin de caractériser au mieux le milieu forestier qui compose ce site, une étude a été réalisée par les élèves du lycée agricole de Sées, en collaboration avec le Conservatoire Botanique de Brest pour la réalisation de la typologie de l'habitat, et le Groupement Régional d'Étude des Invertébrés Armoricaïn (GRETIA) qui a réalisé l'accompagnement sur les éléments de connaissance de la micro-faune des écosystèmes forestiers.

Le résultat final est la cartographie des milieux forestiers avec une évaluation du niveau de naturalité, permettant notamment d'identifier les secteurs avec des enjeux de conservation importants.

Sur ce même site, une pose de clôture permet la bonne mise en œuvre de la gestion pastorale du site et des travaux de restauration de haies ont été réalisés en 2023 afin de garantir les conditions favorables à l'accueil de la Pie Grièche écorcheur, qui est une espèce protégée au niveau National et Européen.

En parallèle, le projet de valorisation des Coteaux historiques s'est prolongé par l'aménagement d'un accès au coteau du Télégraphe. Ce chemin adapté aux fortes pentes a été conçu pour s'intégrer au paysage. Des travaux de débroussaillage, de coupes d'arbres et d'entretien des aménagements ont également été réalisés afin de permettre la fréquentation des promeneurs en toute sécurité.

De nombreux autres travaux d'aménagement et d'entretien de sites ENS ont été réalisés, dont le détail est à retrouver dans le **bilan annuel 2023**.

#### LES PARTICIPATIONS AUX ANIMATIONS

Pour 2023, la fréquentation aux animations est à nouveau en progression par rapport aux années précédentes pour ce qui est du grand public. Concernant les animations pédagogiques à destination des scolaires, malgré une baisse de la fréquentation par rapport à 2022, elle reste dans la moyenne des années avant COVID.

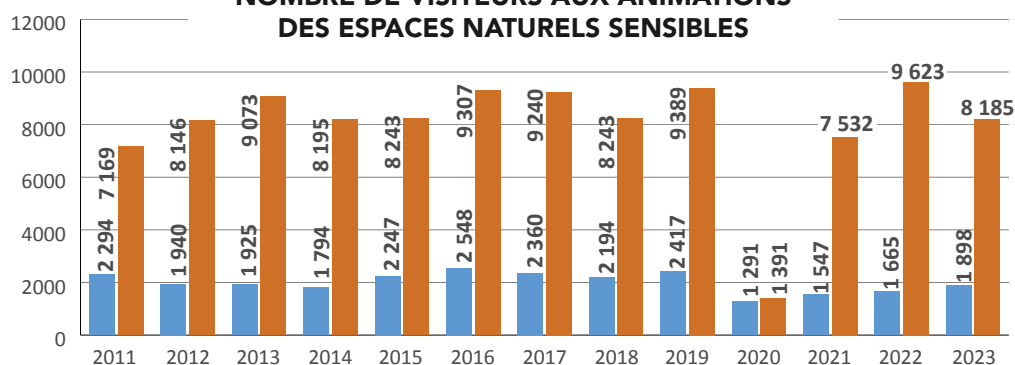
Ainsi, ce ne sont pas moins de 480 animations (1/2 journée) qui ont été organisées dont :

- ☒ 123 animations grand public pour 1 898 personnes (1 655 en 2022)
  - ☒ 357 animations pédagogiques pour 8 294 personnes (9 623 en 2022).
- Le public encadré est varié puisqu'il va de la maternelle aux formations supérieures (BTS, Licence professionnelle, etc.).

Au total, ce sont donc 10 192 personnes qui ont participé aux animations, en légère baisse par rapport à 2022.



#### NOMBRE DE VISITEURS AUX ANIMATIONS DES ESPACES NATURELS SENSIBLES





**194042**  
VISITEURS  
en 2023.

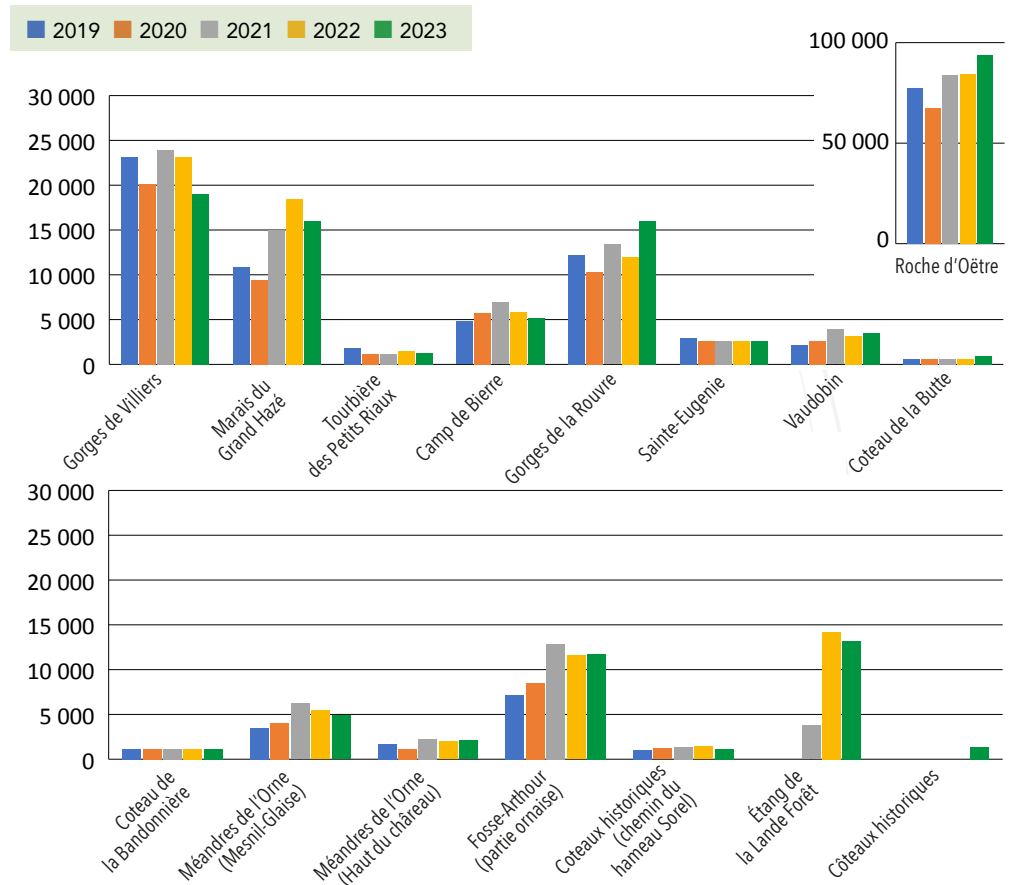
## LES VISITES LIBRES

Sur les 20 sites ENS ouverts au public, 15 sont équipés d'un dispositif de mesure de la fréquentation.

Ainsi, il apparaît que la fréquentation globale de ces sites est en hausse de 3,4%. Néanmoins une baisse a été constatée sur de nombreux sites, causée par les conditions relativement pluvieuses au printemps et en automne.

La hausse importante du nombre de visiteurs sur les sites de la Roche d'Oëtre et des Gorges de la Rouvre compense à elle seule cette baisse.

### ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ENTRE 2019 et 2023



▲ La Roche d'Oëtre



▲ Blocs de granit, Gorges de la Rouvre



## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ➤ L'AUTOPARTAGE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE

#### AUTOFREE 61 : LA FLOTTE DÉPARTEMENTALE OUVERTE À TOUS



**72%**  
DE  
RÉSERVATIONS  
effectuées  
par des ornaïs  
sur Autofree 61  
contre 68 %  
en 2022.

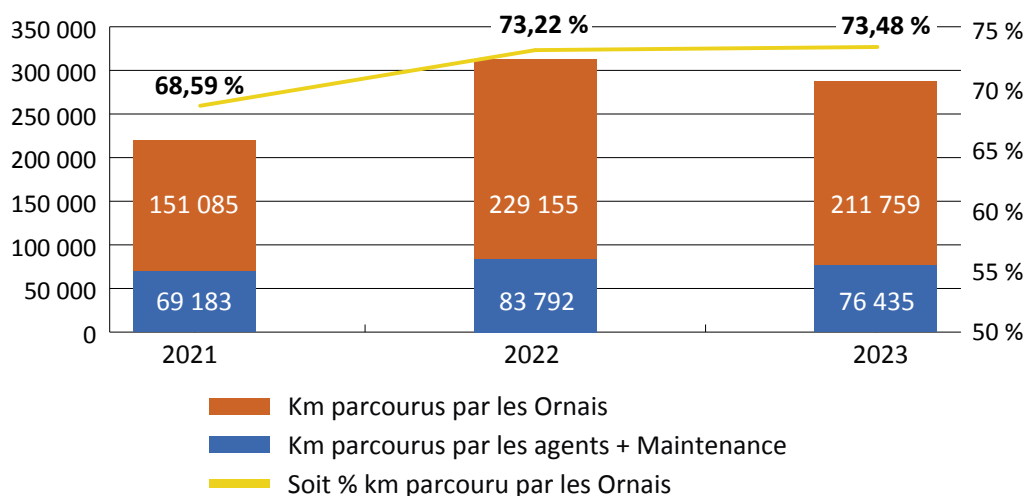
Le Département met à disposition du public des véhicules électriques 24 h sur 24 h toute l'année à l'Hôtel du Département et sur plusieurs autres sites (Bellême, Mortagne-au-Perche, Argentan, La Ferté-Macé et Flers). Ce dispositif, aussi bien économique qu'écologique, permet à la collectivité d'optimiser sa flotte de véhicules et de la partager avec les ornaïs. En 2023, 72 % des réservations ont été effectuées par des personnes extérieures à la collectivité (contre 68 % en 2022). Au total, ce sont 2 658 réservations qui ont été réalisées par les ornaïs en 2023 contre 2 110 en 2022. Cette augmentation du nombre de réservations s'accompagne d'un accroissement du nombre d'utilisateurs du service, passant de 61 en 2022 à 73 en 2023, soit une augmentation de près de 20 %.

Ainsi, le nombre total de km parcourus en 2023 s'élève à 211 759 contre 229 155 en 2022.

La baisse du nombre de kilomètres parcourus sur l'année, couplée à l'augmentation du nombre d'utilisateurs, démontre une utilisation du service principalement pour de faibles distances en moyenne.



UTILISATION DES AUTOFREE61



#### L'AUTOPARTAGE SOUTENU PAR LE DÉPARTEMENT SUR LE TERRITOIRE

Fin 2022, le Département a adopté une nouvelle mesure visant à favoriser la mise en œuvre de services d'autopartage sur le territoire ornaïs. Cette nouvelle politique est très importante pour réduire l'autosolisme d'une part et permettre, d'autre part, à des personnes en situation de précarité de pouvoir se déplacer.

Ainsi, en 2023, 2 collectivités ont été aidées pour près de 65 000 € : la Communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe pour la mise en œuvre de 4 véhicules électriques en autopartage au Mêle-sur-Sarthe et à Courtomer et la Communauté de communes Domfront Tinchebray Interco pour la mise à disposition de 2 véhicules à Domfront-en-Poiraise.





## ➤ LE PLAN CLIMAT DÉPARTEMENTAL

Initiée dans le cadre d'une démarche volontariste, la co-construction du Plan climat départemental s'est poursuivie en 2023 en étroite collaboration avec les acteurs du territoire.

Ainsi, ce sont 3 ateliers de concertation qui se sont tenus avec les acteurs ornaix (institutions, collectivités, etc.) afin de proposer des actions concrètes répondant à l'ensemble des problématiques et des besoins rencontrés.

Plusieurs thématiques ont été abordées comme la biodiversité, l'eau, les énergies renouvelables et la mobilité.

L'objectif de cette démarche est double : mettre en place de nouvelles actions sur la thématique du changement climatique, et valoriser les actions déjà initiées en donnant de la cohérence à la démarche globale.

2023 a également été l'occasion de réunir les élus départementaux sur cette thématique transversale, que ce soit en comité de pilotage ou lors de Commissions générales, créant ainsi une cohésion et une culture commune sur la thématique.





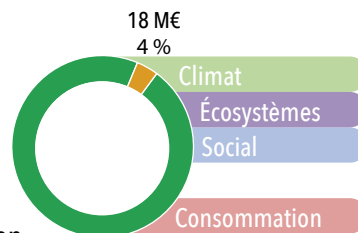


## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ► L'agriculture

#### Impact positif sur 4 finalités DD.

Comme cela a été confirmé lors des ateliers de construction du Plan climat départemental, outre sa vocation économique et alimentaire, l'agriculture est un levier incontournable dans la lutte contre le changement climatique, par sa capacité à stocker du carbone voire à participer aux enjeux de production d'énergies renouvelables et locales.



### ↗ LES AIDES AUX PETITS INVESTISSEMENTS AGRICOLES

En 2023, 314 exploitants ont bénéficié de l'aide aux petits investissements (contre 288 en 2022) pour un montant de subventions engagées de 1 303 550 € (1 401 243 € en 2022).

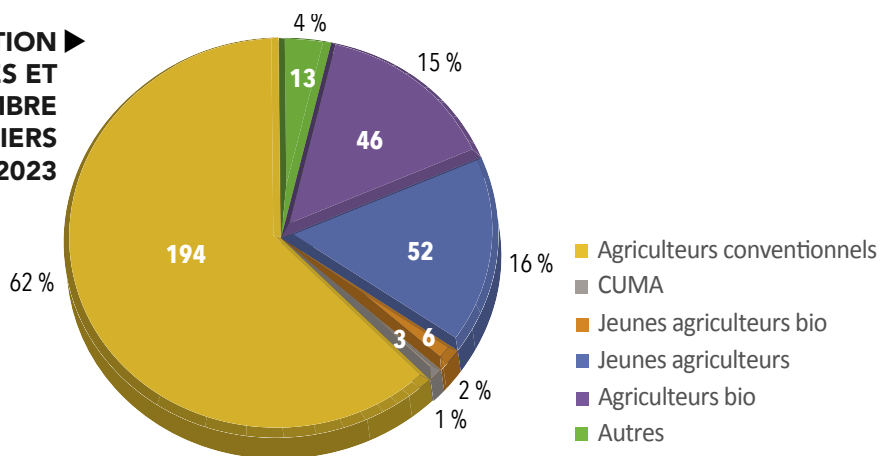


**314**

**EXPLOITATIONS AGRICOLES**

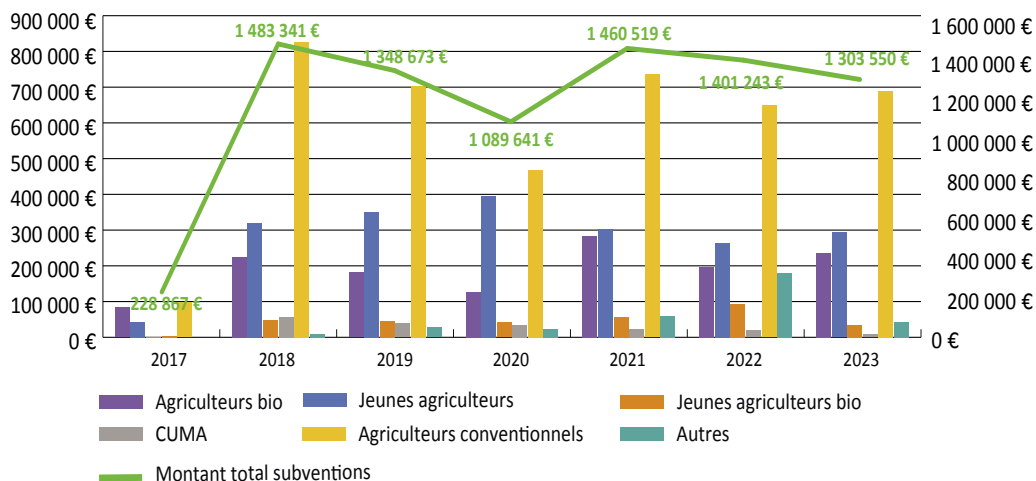
ont bénéficié d'une aide aux petits investissements.

#### ▶ RÉPARTITION DES AIDES ET DU NOMBRE DE DOSSIERS POUR 2023



Parmi les demandeurs, les profils en recul sont les CUMA (passant de 5 dossiers en 2022 à 3 en 2023) mais surtout les jeunes agriculteurs bio, dont le nombre de dossiers est passé de 17 en 2022 à 6 en 2023.

#### MONTANTS ALLOUÉS AU TITRE DES PETITS INVESTISSEMENTS AGRICOLES (< 10 000 €)





**26 KM  
DE HAIES  
REPLANTÉES**  
en 2023.

## ➤ PLANTATION DE HAIES

Cette politique, adoptée le 30 juin 2017, privilégie les opérations groupées et permet d'augmenter le linéaire des projets.

Une légère baisse du linéaire global de haies plantées en 2023 est mise en évidence par rapport à l'année précédente (26 km contre 34 en 2022). Cette diminution du linéaire se retrouve dans les trois catégories de publics pouvant prétendre à des aides départementales (particuliers/agriculteurs, collectivités et opérations groupées).

Concernant les particuliers et agriculteurs, cette baisse pourrait s'expliquer notamment par l'augmentation du coût de la plantation.

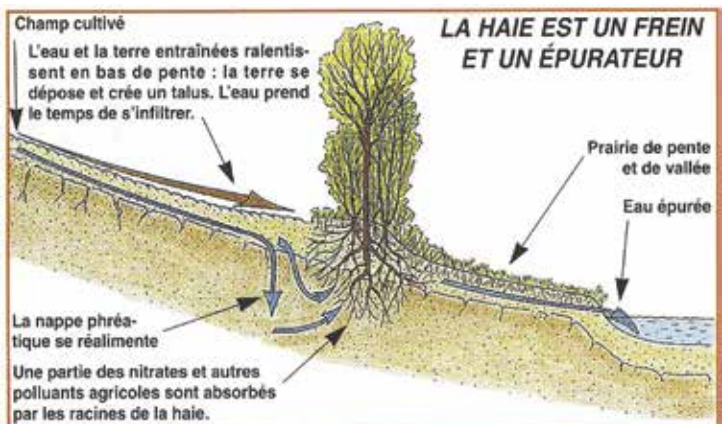
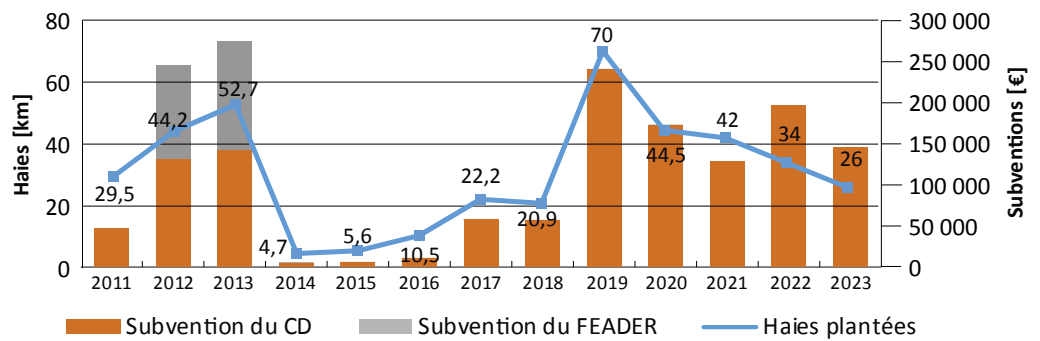
Concernant les collectivités, le linéaire de haies plantées passe de 22 165 m en 2022 à 20 097 m en 2023, soit une baisse de 9%, mais un total qui reste toutefois plus élevé qu'en 2021 (17 554 m de linéaire planté).



Enfin, pour les opérations groupées, la baisse du nombre de linéaires subventionnés s'explique en partie par la présence d'autres dispositifs de financement avec des taux parfois plus attractifs que ceux de la politique départementale.

Au total, le Département a subventionné la plantation de haies à hauteur de 145 153 €, à cela s'ajoutent 10 plans de gestion, chacun subventionné à hauteur de 800 €, soit un total de 8 000 €.

## PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES



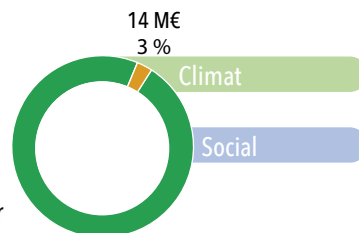


## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ► Le développement numérique

**Impact DD important sur la cohésion entre les territoires et la lutte contre le changement climatique.**

Le déploiement de la fibre, qui atteint en 2023 90% de l'objectif, permet aux ornaïs de pouvoir envisager des activités en télétravail agissant ainsi très efficacement sur la réduction des émissions de GES et les consommations d'énergies liées aux déplacements



### ↗ DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

En 2023, le déploiement de la fibre optique se poursuit avec 90% de l'objectif atteint, représentant 65 000 raccordements sur les zones conduites par le Département. Sur le reste du territoire, l'opérateur Orange a déjà installé, sur ses fonds propres, plus de 80 000 prises sur les 95 000 prévues. L'ensemble du territoire devrait donc ainsi être couvert fin 2024, à l'exception de quelques cas particuliers.



### ↗ DES APPLICATIONS DU QUOTIDIEN ET DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE



#### ORNE DANS MA POCHE : L'APPLI QUI FACILITE LE QUOTIDIEN DES ORNAIS

Outre la présence d'informations locales comme la météo, la culture, les commerces, etc. l'application répertorie également les producteurs locaux du territoire via l'onglet « Je consomme local », facilitant ainsi l'accès à une alimentation locale de qualité.

Le succès de cette application est visible grâce à l'augmentation constante du nombre de téléchargements depuis plusieurs années. Entre 2018 et 2023 le nombre de téléchargements a bondi de près de 219% !

Face à ce constat, de nouvelles fonctionnalités pourraient intégrer l'application afin de faciliter toujours plus les déplacements décarbonés et la réduction des GES des ornaïs (cartographie des aires de covoiturage, parkings à vélo et dispositifs de location de vélos électriques...). Actuellement, un lien vers le site de réservation Autofree61 est disponible, tout comme une cartographie des bornes de recharge de voitures électriques.



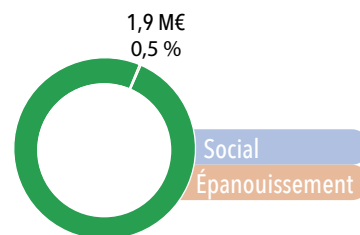
## 2.2 Culture et jeunesse

### ► Le sport

20  
TERRE  
DE JEUX  
24

#### Impact important sur 2 finalités DD.

Le sport permet d'agir efficacement sur les finalités relatives à la cohésion sociale, l'épanouissement des ornaïs et l'amélioration de leur santé.



© CD 61

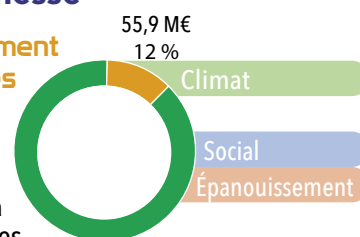
### ↗ VALEURS DU SPORT

Le sport scolaire a été mis à l'honneur en 2023 : les rencontres interdépartementales ont rassemblé 600 collégiens au Haras-du-Pin le 21 juin 2023. Cet événement, organisé avec l'UNSS et le CDOS, s'inscrivait dans le cadre du label « Terre de jeux 2024 », autour d'ateliers sportifs et d'un village thématique.

### ► Les collèges, la formation initiale, la jeunesse

#### Impact DD très positif pour la lutte contre le changement climatique, la cohésion entre les territoires et les générations ainsi que l'épanouissement de tous.

En 2023, c'est le domaine qui a connu la plus forte augmentation de son enveloppe financière (+11 M€ par rapport à 2022). Comme précisé ci-après, cela illustre la volonté forte du Département d'agir sur les performances énergétiques des collèges ainsi que sur le bien être des collégiens et des personnels accueillis.



### ↗ DES ACTIONS MAJEURES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

#### DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS POUR LEUR RÉNOVATION



© CD 61

En totale cohérence avec son Plan climat, le Département assure la modernisation de ses 31 collèges publics à travers un nouveau plan 2023-2028, doté de 100 M€ d'investissements. Ainsi, un premier bâtiment sur deux niveaux a déjà été livré au collège Jean Monnet de Flers.

Par ailleurs, les opérations de réhabilitation-extension engagées en 2022 au collège Molière de L'Aigle, se poursuivent et dureront jusqu'en 2026 pour un montant de 23 M€ au total.

Enfin, un des projets majeurs de ce plan, est la reconstruction du collège Jean Racine à Alençon (34 M€) qui a commencé en 2023. La livraison du nouvel établissement est prévu en 2025.

Prochainement, il est également envisagé la rénovation énergétique d'une partie du collège François Truffaut d'Argentan, une baisse des consommations énergétiques de 60 % est attendue. De même, selon un nouveau procédé, une toile tendue de 340 m<sup>2</sup> sera installée afin de créer un préau, offrant ainsi un espace ombragé aux collégiens.

Une innovation est aussi prévue pour le collège Arlette Hée Fergant à Vimoutiers, qui sera bientôt pionnier dans l'Orne en matière d'énergies renouvelables, avec un projet de chauffage par géothermie et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le début des travaux est prévu pour 2025.

Enfin, l'isolation d'un bâtiment, ainsi que le raccordement au réseau de chaleur bois de la Communauté de communes des Pays de l'Aigle, est prévu pour le collège Françoise Dolto de l'Aigle pour un budget total de 110 000 €.





## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### UN FORT ENGAGEMENT DE TOUS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



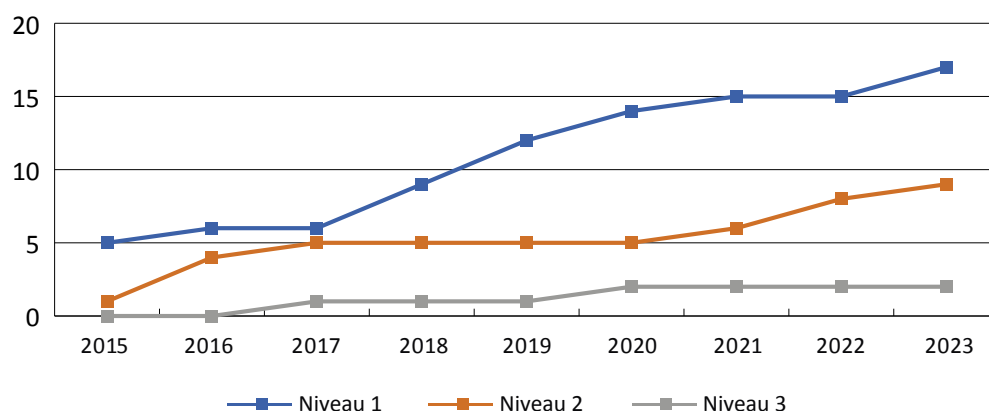
Engager les collèges ornaïses dans une démarche de développement durable, telle est la volonté du Département au travers du label E3D.

Ce label vise à reconnaître la démarche globale et structurante mise en place par les établissements, mobilisant élèves, professeurs, l'ensemble des équipes d'encadrement et les services dans un travail pédagogique et de sensibilisation. L'implication de tous les acteurs, y compris les parents d'élèves, est prise en compte.

En juin 2023 s'est tenue la cérémonie de remise des plaques aux 14 collèges labellisés depuis 2020, dont 8 nouveaux qui accèdent ainsi au « niveau 1 ». 5 établissements accèdent au « niveau 2 » et le collège André Malraux de Trun devient quant à lui le premier collège ornaïse labellisé « niveau 3 ».



### ÉVOLUTION DE LA LABÉLISATION E3D POUR LES COLLÈGES ORNAÏSES



En 2023, ce sont au total 28 collèges labellisés.

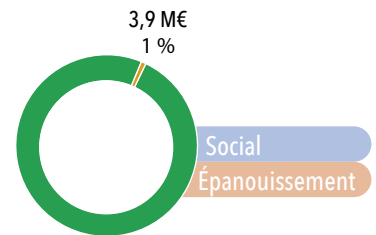
Lors de la remise des plaques, une cinquantaine de collégiens a pu participer à l'Escape Game Développement Durable, réalisé en 2021 par Canopé et le Conseil départemental.



## ▸ L'action culturelle et l'enseignement artistique

Comme le sport, l'impact de l'action culturelle et de l'enseignement artistique est très positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.

En outre, des actions spécifiquement orientées sur le climat ont été menées dans ce cadre afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux actuels.



## ↗ UNE FORTE IMPLICATION DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE (MDO)

Dans une démarche en faveur de l'environnement, la MDO souhaite changer ses pratiques. Pour cela, elle envoie chaque année au recyclage des documents papiers obsolètes ou abimés. Ce sont ainsi environ 22 000 documents, soit 8 tonnes, qui deviendront alors du papier essuie-tout ou encore du papier toilette.

De plus, dans une démarche de réduction des déchets, la MDO remplace progressivement les couvre-livres en plastique jetable par des couvre-livres en tissus, donc réutilisables.

## ↗ FORMATION DES AGENTS DES MÉDIATHÈQUES À LA FRESQUE DU CLIMAT

En septembre 2023, plusieurs agents des médiathèques ont pu, durant une journée, réaliser une fresque du climat puis être formés à la réaliser. Cette formation a été proposée par la MDO.

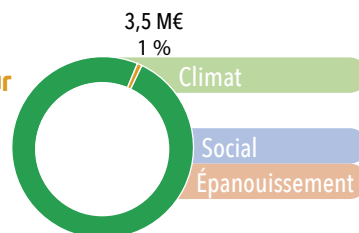
L'objectif de cette fresque est de faire prendre conscience à chacun de la chaîne globale, de la cause aux conséquences, du changement climatique de façon ludique et participative. À la fin de chaque fresque, il est demandé aux participants quelles actions ils souhaitent mettre en place afin de réduire ou de s'adapter au changement climatique.



## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ► Le patrimoine culturel

Au-delà de l'impact positif de l'action culturelle pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous, l'accès dématérialisé aux archives permet également d'agir efficacement sur la réduction des déplacements motorisés.



### ↗ LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : UN DEVOIR DE MÉMOIRE

Les Archives ont collecté en 2023, 192 m de documents, ce qui porte à plus de 24 km la totalité des fonds conservés. Parmi les nouveautés 2023, se trouvent plus de 6 000 clichés de Vimoutiers entre les années 1920 et 1940, issus des archives d'un photographe local.

Cette démarche est importante afin de favoriser et renforcer le lien intergénérationnel. Par ailleurs, le site web des Archives départementales a enregistré 1 218 741 connexions en 2023, ce qui permet de réduire fortement les émissions liées aux déplacements des particuliers.



**1218741**  
CONNECTIONS  
SUR LE SITE  
WEB

des archives  
départementales  
en 2023.



### ↗ L'ÉCOMUSÉE DU PERCHE

En 2023, cet écomusée a accueilli 15 335 visiteurs, dont 2 500 scolaires, dans le splendide prieuré Sainte-Gauburge à Saint-Cyr-la-Rosière. L'écomusée assure une fonction importante car elle est une institution culturelle assurant, d'une manière permanente, sur un territoire donné, avec la participation de la population, les fonctions de recherche, de conservation, de présentation, mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels, représentatif d'un milieu et des modes de vie qui s'y succèdent.

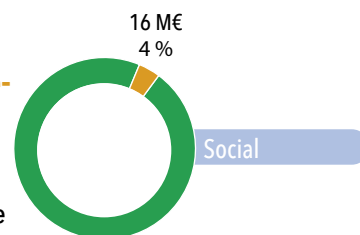


## 2.3 Économie et finances

### ► La solidarité territoriale

Un effort toujours conséquent et stable du Département par rapport à 2022 pour améliorer la solidarité territoriale, ce qui constitue une des 5 finalités du DD.

Cette démarche permet d'agir très efficacement face aux inégalités et concerne autant les personnes en situation de handicap que les ornaies n'ayant plus de médecin traitant.



### ↗ DES AIDES AUX ENTREPRISES

Démarche fondamentale pour favoriser la création d'emplois et l'épanouissement du plus grand nombre, le Département a aidé 8 entreprises ornaies en 2023, pour un total de 664 000 € dans le cadre d'Orn'Immo, dispositif de soutien aux projets immobiliers portés par les entreprises créatrices d'emplois.

Les Échelles Riffaud, à Tourouvre-au-Perche ont ainsi perçu 150 000 € d'aides et envisagent la création de 20 emplois d'ici 3 ans. Le fondateur d'art Valentin Biville nouvellement installé dans l'Orne après avoir réhabilité une friche industrielle à Cahan a lui, reçu 43 782 € d'aides.

Deux Communautés de communes ont également été aidées en 2023 (129 000 € de subventions) pour la construction d'ateliers relais. Depuis 2017, 64 entreprises ont bénéficié de ce programme.

### ↗ LA DYNAMIQUE DES CENTRES DE SANTÉ TERRITORIAUX

Créés en 2020 par le Département, les centres de santé territoriaux ont permis à 4 600 patients de retrouver un médecin. Ce concept novateur et attractif est vital dans un territoire rural afin de permettre un accès aux soins au plus grand nombre. La nouveauté de 2023 a été l'ouverture d'un cabinet dentaire au centre du Mêle-sur-Sarthe.

Au total, les trois centres de santé territoriaux de l'Orne emploient 16 médecins généralistes, une gynécologue, deux ophtalmologistes, deux dentistes et une sage-femme (également recrutée en 2023).



© CD61



8  
ENTREPRISES  
ORNAISES  
aidées  
dans l'Orne.



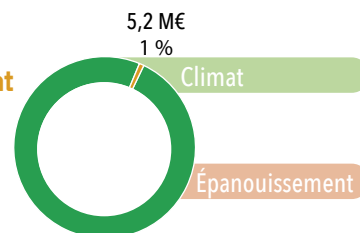
## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ► L'action touristique

**Impact DD positif pour la lutte contre le changement climatique et l'épanouissement de tous.**

C'est le domaine de l'action départementale qui a connu la plus forte augmentation en termes de taux (+ 65 % en 2023 passant de 3 M€ à plus de 5 M€).

Cette hausse très importante s'explique par la réalisation d'un passage inférieur au niveau de l'intersection de la Véloscénie et de la RN12 à Saint-Denis-sur-Sarthon ainsi que par l'octroi de subventions dans le cadre des aides à l'aménagement touristique, dont principalement l'aménagement du Lac de Rabodanges.



© iStock

### ➤ L'ORNE : UNE DESTINATION NATURE

Au regard des éléments ci-après, l'Orne confirme son caractère très nature prisé des touristes. C'est assurément l'un des atouts majeurs de l'Orne.

En 2023, la centrale de réservation départementale enregistrerait un volume d'affaires de plus de 3.2 M€, soit une augmentation de + 3 % par rapport à 2022, dont la majorité pour la location de gîtes et de chambres d'hôtes.

La fréquentation de plusieurs sites emblématiques est également en hausse.

Dans le top 3 des sites ornaïses les plus visités se trouvent : les ENS avec 194 042 visiteurs en 2023 (dont 93 887 pour Les Roches d'Oëtre), contre 187 629 en 2022, le Haras National du Pin, passant de 82 588 visiteurs en 2022 à 115 069 en 2023 (soit une augmentation de près de 40%) et le Mont de Cerisy-Belle-Étoile qui comptabilise 131 400 visiteurs 2023, chiffre stable par rapport à 2022 (132 600).

Les activités de plein air ont également attiré le public en 2023 avec par exemple Orne Aventure à La Roche d'Oëtre qui comptait 17 500 entrées, la base de loisirs et d'activités de l'étang des Saints Pères (Saint-Évroult-Notre-Dame-des-Bois) avec 16 687 entrées et le Vélo Rail des Collines Normandes avec 11 484 entrées.

### ➤ LE SÉJOUR COUP DE CŒUR

Le séjour « Le Perche à deux vitesses : randonnées pédestres et attelage » a décroché le prix Coup de Cœur 2023 d'ADN tourisme (Fédération des organismes de tourisme de France), au concours des Territoires insoupçonnés, qui récompense un tourisme durable.

### ➤ FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Afin de mettre en valeur les communes tout en favorisant la biodiversité, Tourisme 61 propose un accompagnement des Petites Cités de Caractère pour leur fleurissement, leur plantation et leur désimperméabilisation. Des formations sur la gestion de la ressource en eau dans le cadre de l'entretien des espaces verts, à destination des élus de ces communes, sont également proposées.



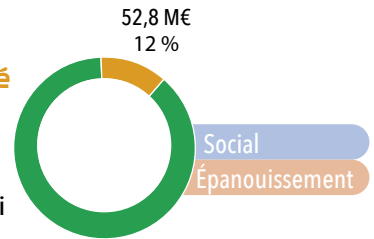


## 2.4 Les solidarités

### ► L'enfance et la famille

**Impact DD très positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.**

Avec un budget constamment en hausse (+9%), les actions initiées dans le cadre de ce programme visent à améliorer le quotidien des ornaïs que ce soient les enfants mais aussi les femmes (et les hommes!) victimes de violences.



### ↗ LUTTER CONTRE LES VIOLENCES

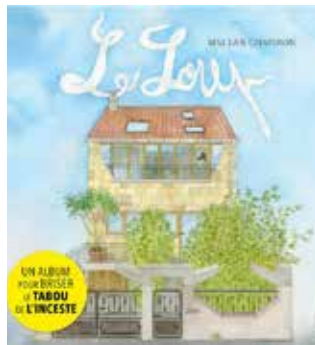


Face au constat que les féminicides et les violences faites aux femmes, et même aux hommes, restent élevés en France, le Département a initié dès 2010, sur le secteur de Mortagne-au-Perche, des permanences d'intervenantes sociales au sein des gendarmerie, pour accompagner les traitements des violences intrafamiliales.

Depuis, c'est un réseau de 6 intervenantes sociales qui agit en gendarmerie, mais aussi en commissariat. L'Orne est devenu aujourd'hui l'un des départements référence en France sur ce sujet. Ainsi, en 2023, plus de 250 personnes

sur les seuls secteurs de Flers, Alençon et Mortagne-au-Perche ont pu être accompagnées.

### ↗ AMÉLIORER LA PROTECTION DE L'ENFANCE



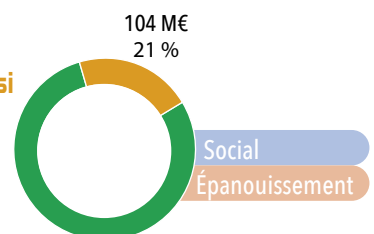
Le Département a porté une nouvelle instance en 2023 : l'Observatoire de la protection de l'enfance.

Ce dernier regroupe plusieurs acteurs engagés dans la protection de l'enfance : justice, santé, forces de l'ordre, associations, services de l'État. Ses missions vont du recueil de données à l'animation de groupes de réflexion ou encore de formations. Ainsi, en 2023, l'auteur du livre « Le Loup », Mai Lan Chapiro, victime dans son enfance, est venue témoigner. « Le Loup » vise à libérer la parole des enfants. Ce film est diffusé par le Département dans les écoles primaires et les médiathèques.

### ► La dépendance et le handicap

**Impact DD positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.**

Ce budget également en hausse (+4,4%) permet d'améliorer le quotidien des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap.



### ↗ « ORNE TÉLÉASSISTANCE » : POUR UN MAINTIEN À DOMICILE SÉCURISÉ



Mise au point en 2023, en partenariat avec la société Vitaris, une solution autonomie baptisée « Orne Téléassistance », favorise le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Concrètement, il s'agit d'un petit médaillon ou d'un bracelet, équipés d'un micro et d'un haut-parleur, faciles à garder sur soi. Il permet de lancer une alerte en cas de malaise par exemple, ou d'échanger avec un spécialiste et ce, 24 h/24.



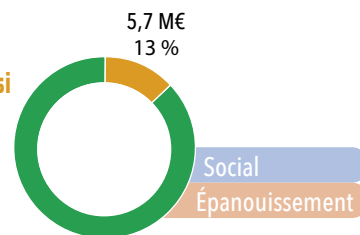


## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ► La cohésion sociale

Impact DD positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.

Avec un budget en hausse de 2,3%, l'action départementale permet notamment d'agir efficacement sur le retour à l'emploi de personnes en situation de précarité.



### ➤ RSA : ÉNERGIE COLLECTIVE

compagnie  
passerelles  
théâtre

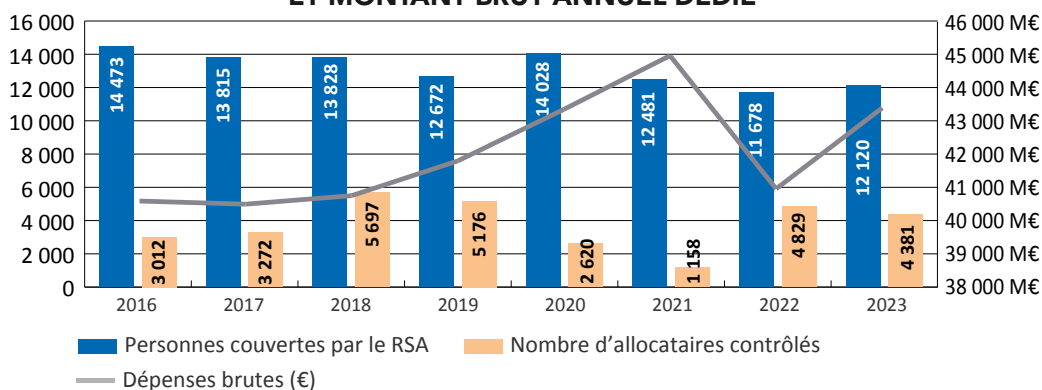


© CD61

Les actions collectives menées avec des partenaires locaux complètent le suivi individuel, brisent l'isolement, redonnent confiance et favorisent le retour à l'emploi. Ainsi, plusieurs d'entre elles ont marqué 2023. À titre d'exemple, à Flers, c'est un groupe de 8 bénéficiaires du RSA qui a créé et joué une pièce de théâtre, avec la compagnie Passerelles Théâtre.

Par ailleurs, pour favoriser le retour à l'emploi, le Département privilégie la mise en relation des bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi et des entreprises au travers de sa plateforme Orne Emploi. Les chances de trouver un emploi de proximité, ou le candidat idéal, sont alors encore plus importantes. En 2023, les 4 coaches basés à Alençon, Flers, Argentan et Mortagne-au-Perche ont suivi 150 allocataires et enregistré 55% de sorties positives, avec des emplois essentiellement dans les métiers en tension : service à la personne, bâtiment, santé, restauration, etc.

### NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA ET MONTANT BRUT ANNUEL DÉDIÉ



Par ailleurs, pour une bonne gestion de l'enveloppe dédiée au RSA, le Département met en œuvre des contrôles des foyers bénéficiaires. Ainsi, en 2023, 4 381 contrôles ont été menés, dont 1 460 ont abouti à une sanction. Les dépenses évitées suite aux contrôles exercés s'élèvent à plus d'1 M€.

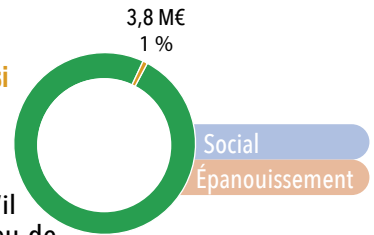


© Adobe Stock

## ► La santé

**Impact DD positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.**

Le budget en hausse de 4,8% permet d'améliorer l'accès aux soins à tous et une meilleure prise en compte de l'autonomie des personnes. Cette action a un fort impact DD puisqu'il permet une plus grande proximité entre l'habitant et le lieu de soins.



## ➤ MIEUX AGIR POUR L'AUTONOMIE

La Maison départementale de l'autonomie (MDA) a ouvert officiellement en 2023 avec 80 professionnels dédiés au pôle Solidarités. Afin de mieux accompagner les personnes sourdes ou malentendantes, 7 de ces 80 professionnels ont été formés à la langue des signes. Par ailleurs, cette MDA déploie un programme d'accompagnement gratuit pour 95 établissements médico-sociaux ornaïses.



## ➤ ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

En 2023, 9 458 personnes ont bénéficié de l'APA (contre 9 620 en 2022), représentant une légère baisse de 1,68% (soit -162 personnes). Parmi ces bénéficiaires, la proportion d'APA à domicile représente en 2023, 56% des personnes totales percevant l'APA, les 44% restant sont des bénéficiaires en établissement. Il est à noter que le nombre total de bénéficiaires de l'APA (domicile et établissement) reste en constante augmentation en raison du vieillissement de la population ornaïse (34,7% de la population est âgée de 60 ans ou plus, dont 13,1% de plus de 75 ans). En outre, la proportion du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile sur le nombre total de bénéficiaires de l'APA va poursuivre sa hausse compte-tenu de la politique du Département (et autres mesures/dispositifs nationaux) en faveur des aides au maintien à domicile de la population ornaïse âgée de 60 ans et plus.

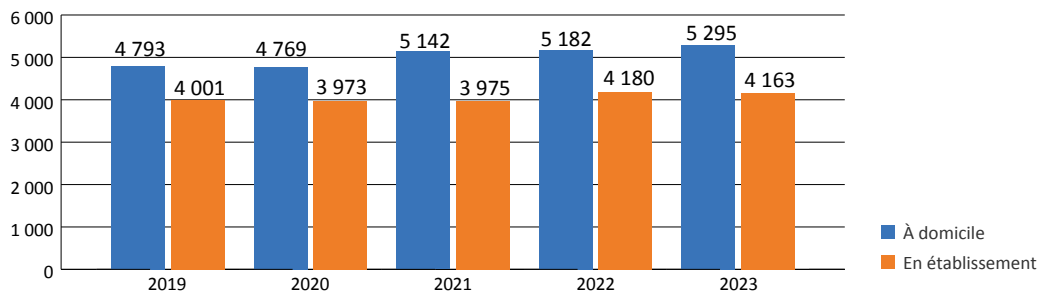


© Adobe Stock

### APA

9 458 bénéficiaires ont perçu l'APA en 2023 dans l'Orne.

### BÉNÉFICIAIRES DE L'APA



© Adobe Stock

## ➤ PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)

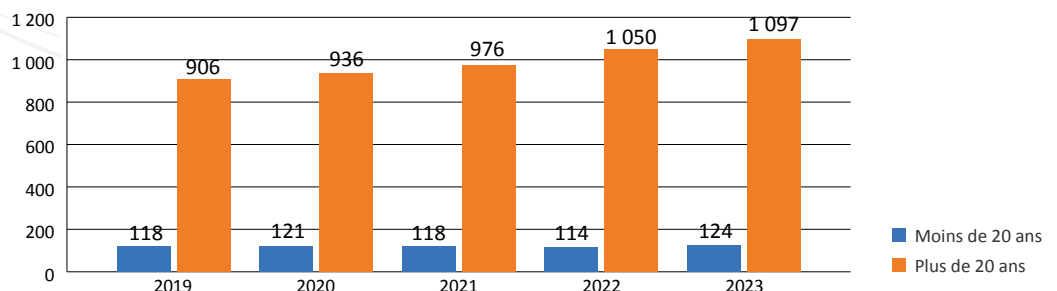
La PCH vise à favoriser l'autonomie et à adapter la prise en charge des personnes âgées et handicapées en permettant leur maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie.

En 2023, les moins de 20 ans ont bénéficié d'une aide moyenne de 8 795 € (contre 9 541€ en 2022) et 6 858 € pour les personnes de plus de 20 ans (6 946 € en 2022).

### PCH

Plus de 8,6 M€ ont été alloués à la PCH en 2023.

### BÉNÉFICIAIRES DE LA PCH





# 3 - UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

## 3.1 Les bâtiments et propriétés départementales

### ► Les consommations énergétiques des bâtiments départementaux

L'ensemble des bâtiments départementaux (sont exclus les collèges, les casernes de gendarmerie, le bureau information jeunesse, etc.) représente une surface de près de 115 000 m<sup>2</sup> avec une consommation énergétique de 94,77 kWh/m<sup>2</sup> en 2023 (108,64 kWh/m<sup>2</sup> en 2022). Ces consommations sont corrigées DJU, c'est-à-dire qu'elles prennent en compte les conditions climatiques annuelles.

Pour 2023, la répartition des consommations d'énergies facturées était la suivante :

- Gaz : 4 390 812 kWh (- 12,46 % par rapport à 2022 : - 624 850 kWh)
- Électricité : 3 415 476 kWh (- 11,64 % par rapport à 2022 : - 450 127 kWh).

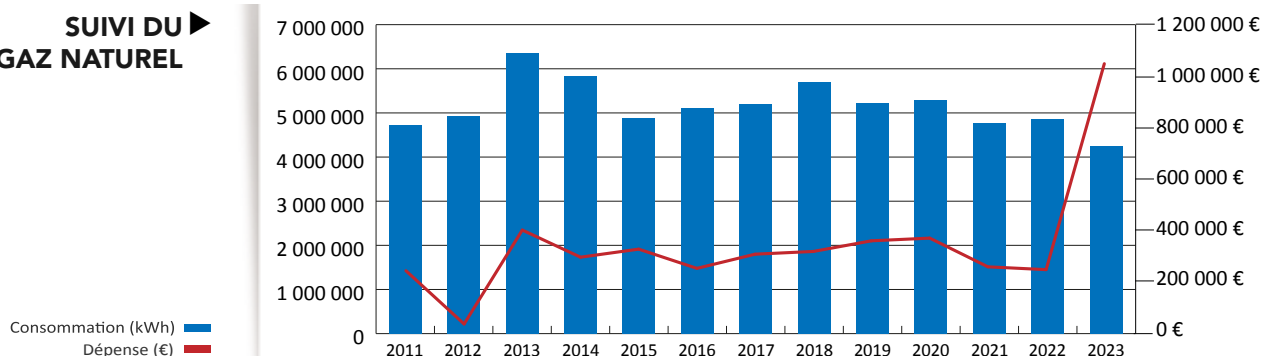
La consommation globale en 2023 a donc diminué par rapport à 2022 (- 1 074 977 kWh), tout comme la consommation d'énergie pondérée par m<sup>2</sup> (- 12,7 %). Cette diminution de consommation s'explique par la baisse de la température du chauffage à 19°C dans les bâtiments mais également par une moindre aération des locaux que l'on avait connue au moment du Covid.

Cependant, malgré une diminution des consommations de gaz, et comme l'illustre le graphe suivant, la facture finale a été multipliée par plus de 4 entre 2022 et 2023 du fait de l'augmentation très importante du coût de l'énergie.

© Adobe Stock

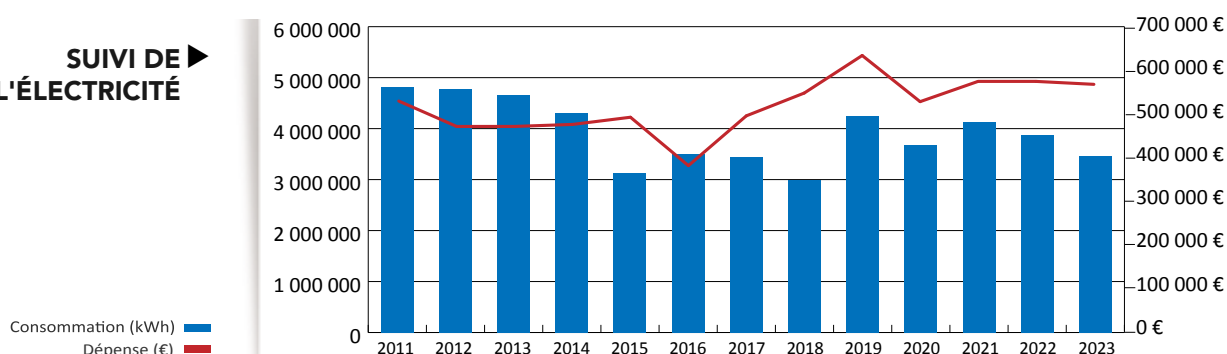


#### SUIVI DU ► GAZ NATUREL



Les prix de l'électricité ont également augmenté mais de façon moins importante que celui du gaz, permettant ainsi, en réduisant également les consommations, de compenser cette hausse.

#### SUIVI DE ► L'ÉLECTRICITÉ





## ► La détection et le traitement des fuites d'eau : le travail de l'économiste de flux

L'économiste de flux est chargé de contrôler, d'évaluer et de réduire les consommations des flux (eau, électricité, gaz, etc.)

Pour le Département, une priorité a été donnée à la détection et au traitement des fuites d'eau, afin d'économiser cette précieuse ressource.

Chacun des 31 collèges et plusieurs bâtiments départementaux (quartier Lyautey et les serres, foyer de l'enfance, centre parental, le Pôle solidarité, le CTME, les DTAS de Flers, Argentan et Mortagne-au-Perche, ainsi que les archives et la MDO) sont aujourd'hui équipés de capteurs permettant le suivi de ces consommations.

Au total, sur l'année 2023, en prenant un coût global de l'eau de 5,56 € TTC/m<sup>3</sup>, le travail de l'économiste de flux a permis d'éviter près de **145 000 € de dépenses** (dont 143 000 € uniquement pour les collèges).

Les causes les plus fréquentes de fuites sont des chasses d'eau restées bloquées ou encore des robinets laissés ouverts. Les travaux, nombreux dans les collèges, présentent également un risque accru de surconsommation.



## 3.2 Les équipements et les services

### ► Des clauses sociales dans les marchés publics



Une entreprise répondant à une commande publique doit désormais s'engager à recruter des personnes en démarche d'insertion. La clé de voûte de ce contrat « gagnant-gagnant » est la clause d'insertion. En 2023, 74 personnes ont travaillé 18 000 heures via des marchés du Département, dans le cadre des clauses sociales. Le Département souhaite aller plus loin, notamment avec les petites entreprises.

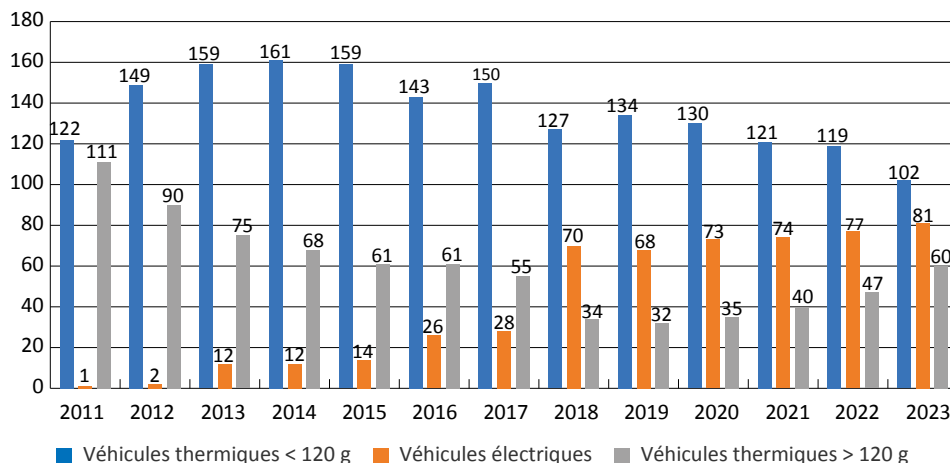
Il a organisé début 2023 à Sées, une journée de présentation et de sensibilisation sur le sujet, avec une quarantaine d'entreprises et de partenaires. En augmentant le nombre de ses marchés comportant des clauses, il vise au moins 20 000 h de travail en insertion en 2024.

## ► La flotte de véhicules

Le Département poursuit sa démarche d'augmentation du parc de véhicules électriques.



**NOMBRE DE VÉHICULES LÉGERS ET UTILITAIRES**



## ► Les modes de déplacement des agents

En 2023, le nombre de kilomètres effectués par les agents départementaux dans le cadre de leurs missions a très légèrement diminué (- 16 000 km sur un total de 5 230 906 km), notamment pour ce qui est des déplacements avec des véhicules légers, qu'ils soient thermiques ou électriques. Cela peut s'expliquer en partie par le développement de la visioconférence, probablement hérité de l'époque COVID.

Quant aux kilomètres effectués par les véhicules les plus polluants, à savoir les fourgons et les camions, dont l'usage reste indispensable pour le bon fonctionnement des services, notamment des routes, ils restent stables par rapport aux années précédentes.

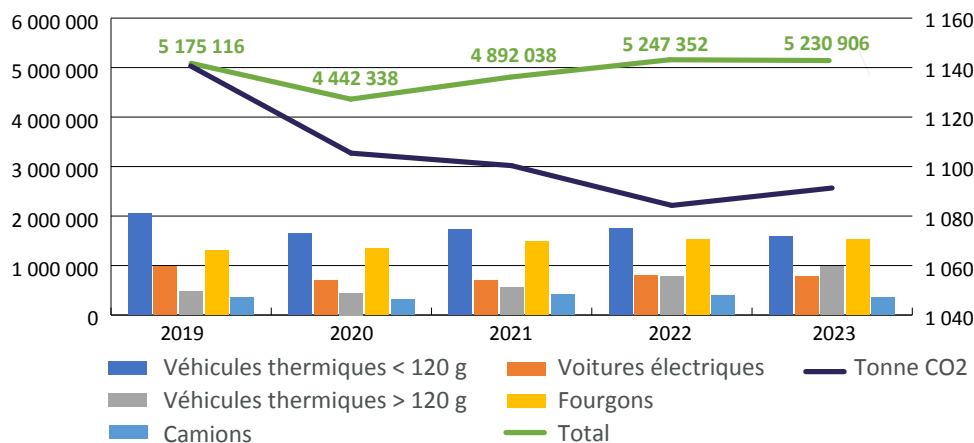
Seuls les kilomètres effectués en véhicules thermiques, dont la quantité de CO<sup>2</sup> émise par km est supérieure à 120 g, ont augmentés, dus à l'augmentation du nombre de véhicules de ce type dans la flotte départementale.



### Nombre de kilomètres effectués en 2023

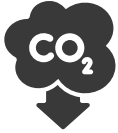
Le nombre de kilomètres effectués par les agents départementaux dans le cadre de leurs missions a très légèrement diminué (- 16 000 km sur un total de 5 230 906 km).

**KILOMÈTRES EFFECTUÉS PAR LES AGENTS EN FONCTION DU TYPE DE VÉHICULE**

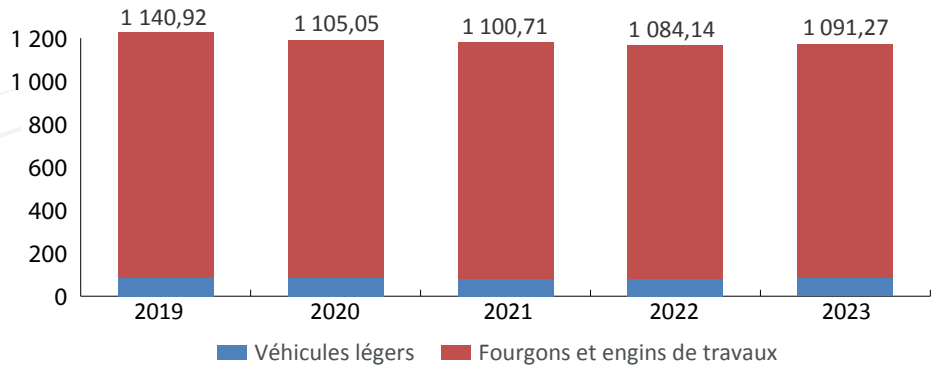




La baisse globale du nombre de kilomètres parcourus par les agents compense ainsi l'utilisation de véhicules plus émissifs de CO<sub>2</sub>, permettant ainsi de stabiliser les émissions de CO<sub>2</sub> des agents.



### ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> PAR TYPE DE VÉHICULE

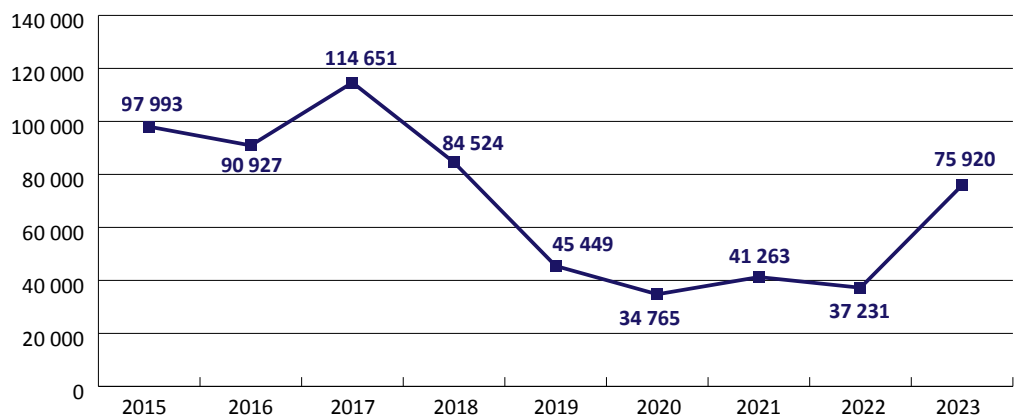


En dehors de l'utilisation des véhicules de service, il est également possible pour les agents d'utiliser leur voiture personnelle, ou le train, notamment dans le cadre de déplacements à des formations ou pour se rendre à des réunions en dehors du territoire ornaïs.

En 2023, le nombre de kilomètres effectués en véhicule personnel était de 464 559, contre 521 830 en 2022, soit une baisse de 10,9%.

En parallèle, l'utilisation du train a fortement progressé, avec une distance totale parcourue multipliée par 2, passant ainsi de 37 231 km en 2022 à 75 920 km en 2023, restant toutefois bien inférieur au record de 2017.

### DISTANCES EFFECTUÉES EN TRAIN (KM)



Enfin, depuis octobre 2023, 10 VAE sont déployés sur plusieurs sites du Département : quartier Lyautey, pôle Solidarités et Médiathèque départementale. L'objectif est de reporter les déplacements de courtes distances auparavant effectués en voiture (thermique ou électrique) vers les VAE, équipés de compteurs kilométriques pour un meilleur suivi de leur utilisation.

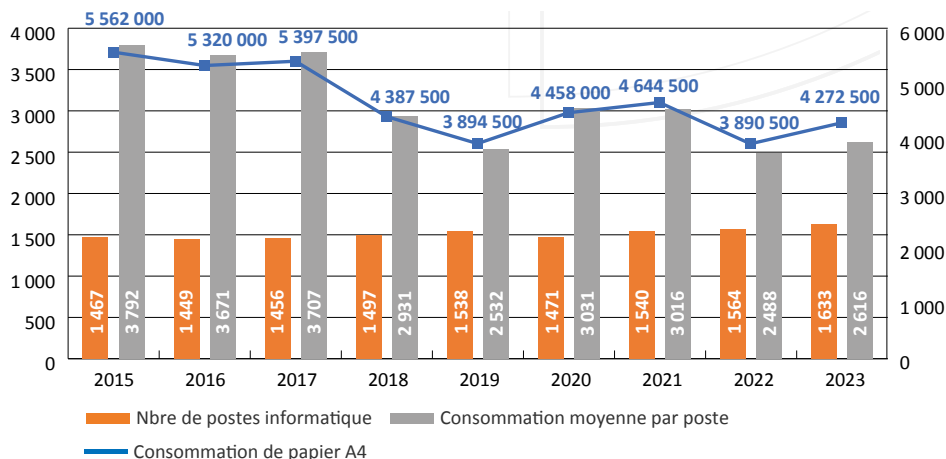
Au-delà de l'impact environnemental, l'utilisation d'un vélo, même avec assistance électrique, est également souhaitable pour la santé. Les bénéfices sont donc multiples !

## ► La consommation de papier par les services

Après une forte baisse en 2022, la consommation globale de papier A4 et par poste informatique est repartie à la hausse en 2023 avec une augmentation de 9,82%.

Malgré une consommation qui reste faible par rapport à celles constatées entre 2015 et 2017, il est important de rester vigilant, afin de ne pas revenir à ces niveaux. L'objectif pourrait être de fixer les consommations aux environs de 2500 feuilles par poste informatique, niveau le plus bas atteint en 2019.

**QUANTITÉ DE PAPIER PAR POSTE INFORMATIQUE**



Concernant le papier « mis sur le marché » par le Département, chaque année une déclaration est faite auprès d'un éco-organisme : CITÉO. Le tonnage déclaré doit intégrer la totalité des documents papiers diffusés par le Département à l'exception de quelques catégories : les livres, guides touristiques, documents façonnés type cahiers...

CITÉO est l'acteur français de la responsabilité élargie du producteur (REP) pour les papiers et les emballages ménagers. Inscrit dans le code de l'environnement, la REP signifie que le producteur ou distributeur est responsable de, et finance, l'élimination des déchets provenant de leurs produits. Ainsi financé par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution, cet éco-organisme, sans but lucratif, vise à réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et des papiers, grâce à leur réduction, réemploi et recyclage.

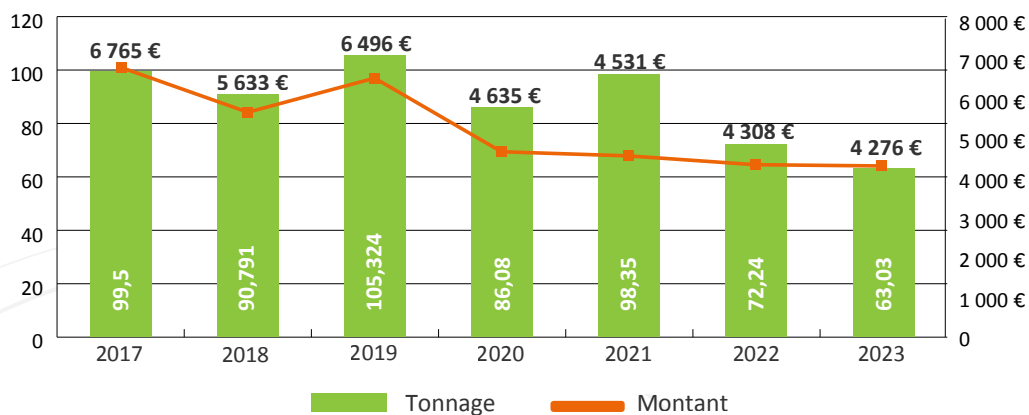
Le Département étant producteur et distributeur de documents (flyers, dépliants, lettres d'info, formulaires, etc.), il doit donc contribuer à l'éco-organisme.

Le montant à verser à CITÉO peut être réduit, grâce à un bonus d'éco-modulation, par exemple dans le cas d'utilisation de fibre recyclée ou issue de forêts gérées durablement, en fonction des caractéristiques des encres utilisées, etc., ce qui est le cas pour le Département, qui utilise principalement du papier labellisé PEFC.

En 2023, le tonnage de papiers produits par le Département a baissé de 12,75% notamment grâce à la moindre impression du nombre d'annuaires internes par rapport à 2022 (-95,71% du tonnage entre 2022 et 2023) ou encore des imprimés publicitaires qui a diminué de 48%. À l'inverse, l'impression de courriers et de publipostage a fortement augmenté (+97,92%). Cependant, ces formats étant légers, l'augmentation constatée n'a eu qu'un impact limité sur le tonnage final, et donc sur la contribution à verser.



### CONTRIBUTION À CITEO PAR RAPPORT AUX TONNAGES DÉCLARÉS



### À QUOI SERT LA CONTRIBUTION À CITEO ?

#### Vous contribuez, nous agissons !

PAPIERS GRAPHIQUES  
Données 2021

##### Collecte

Financer la collecte des papiers.

48cts

28cts

1 €

##### Tri

Permettre le fonctionnement des centres de tri industriels en France, qui trient les matériaux collectés en vue de leur recyclage.

##### Accompagnement et fonctionnement

Accompagner les clients et les collectivités, et assurer le fonctionnement interne de Citeo.

##### Actions pour la filière

Soutenir la R&D, l'écoconception et des programmes pour développer l'économie circulaire dans les territoires d'Outre-mer notamment.

##### Mobilisation

Sensibiliser le grand public par des campagnes de communication nationales et locales pour ancrer le geste de tri au quotidien.

3cts

13cts

7cts

Les montants sont arrondis au centime le plus proche. La somme des montants avec les décimales correspond exactement à 1€.



### 3 - UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE



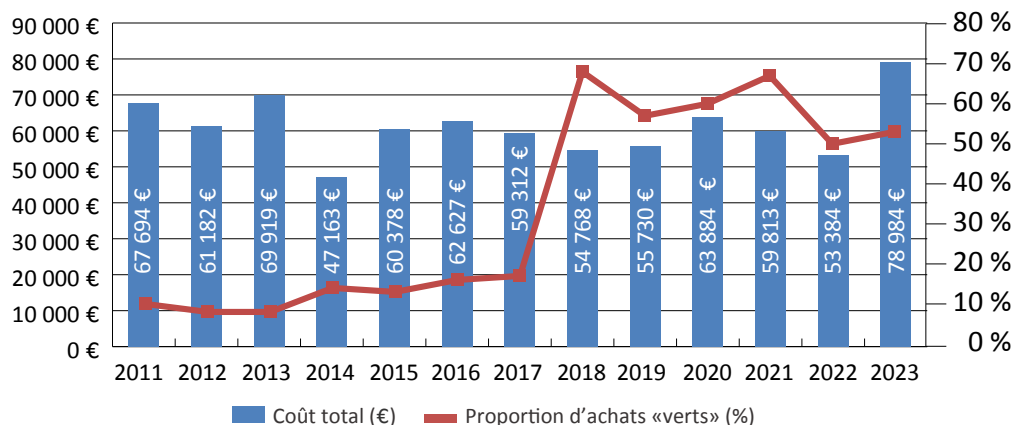
**48%**  
DE HAUSSE  
DE L'ENVELOPPE  
dédiée  
à l'entretien  
des bâtiments.

#### ► Produits et prestations pour l'entretien des bâtiments

Le coût des achats des produits d'entretien est en forte hausse en 2023 par rapport à l'an passé, avec une augmentation de 48 %, notamment dû à l'inflation qui touche le pays.

Le taux d'utilisation de produits «verts» est également en hausse, passant de 50,1% en 2022 à 53,1% en 2023.

#### ÉVOLUTION DES ACHATS DE PRODUITS D'ENTRETIEN





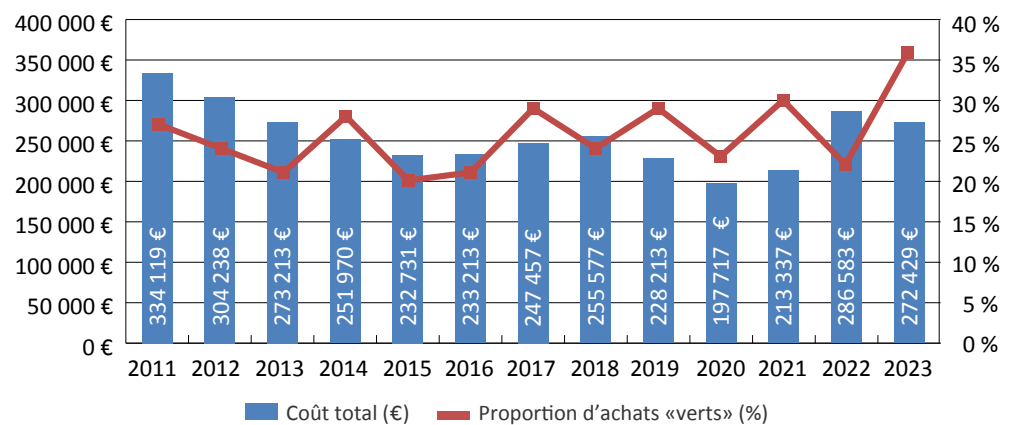


Les achats « verts » sont également présents pour les fournitures de bureau et seront encadrés par la loi AGEC à compter de 2025, réglementant notamment les quantités de mobilier issu du réemploi, celles de produits contenant de la matière recyclée, etc.

Le Département a choisi de mettre en place des initiatives en amont, en utilisant notamment du papier issu de forêts gérées durablement (label PEFC), de proposer des stylos et piles rechargeables. Les cartouches imprimantes vides sont reprises par le fournisseur, et le mobilier réformé est remis à l'association Emmaüs dans le cadre d'une convention.

En 2023, le taux d'achat de fournitures de bureau avec un label écologique a fortement augmenté, passant de 22,3 % en 2022 à 36 %.

### ÉVOLUTION DES ACHATS DE FOURNITURES DE BUREAU



### ► On nettoie plus propre dans les collèges

Le Département expérimente des pratiques plus vertueuses pour l'entretien des collèges, assuré toute l'année par 200 agents. En 2023, cinq établissements ont ainsi testé des pratiques de nettoyage à base de produits éco-labellisés, utilisant moins d'eau. Tous les agents de ces établissements ont été formés à ces nouvelles techniques qui améliorent la qualité de l'air et réduisent les troubles musculosquelettiques. Six collèges supplémentaires déploieront ces techniques en 2024.









<b>ADEME</b>	Agence de la transition écologique
<b>ADAPEI</b>	Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales
<b>AGEC</b>	Loi anti gaspillage pour une économie circulaire
<b>AOP</b>	Appellation d'origine protégée
<b>APA</b>	Allocation personnalisée d'autonomie
<b>CDOS</b>	Comité départemental olympique et sportif
<b>COVID</b>	Corona virus discase (maladie liée au coronavirus)
<b>CTME</b>	Centre technique de matériels et d'équipement
<b>CUMA</b>	Coopérative d'utilisation de matériels agricoles
<b>DD</b>	Développement durable
<b>DJU</b>	Degré jour unifié
<b>DTAS</b>	Délégation territoriale d'action sociale
<b>E3D</b>	Établissement en démarche globale de développement durable
<b>ENS</b>	Espace naturel sensible
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>IGP</b>	Indication géographique protégée
<b>MDA</b>	Maison départementale de l'Autonomie
<b>MDO</b>	Médiathèque départementale de l'Orne
<b>PCH</b>	Prestation de compensation du handicap
<b>PEFC</b>	Programme de reconnaissance des certifications forestières (program for the endorsement of forest certification)
<b>PNR</b>	Parc naturel régional
<b>REP</b>	Responsabilité élargie du producteur
<b>RSA</b>	Revenu de solidarité active
<b>TE61</b>	Territoire énergie Orne
<b>UNSS</b>	Union nationale du sport scolaire
<b>VAE</b>	Vélo à assistance électrique



**LE DÉPARTEMENT**

**Pôle attractivité territoriale**

Direction du développement durable des territoires

Bureau développement durable et véloroutes

27, boulevard de Strasbourg - CS 30528

61017 ALENÇON Cedex

Tél. 02 33 81 61 53

[www.orne.fr](http://www.orne.fr)